



## Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 196 710 km<sup>2</sup>

Population : 17,8 millions d'habitants

Densité : 90,3 habitants/km<sup>2</sup>

Taux de croissance démographique : 2,5 %

Part de la population urbaine : 49,6 %

## Économie

Notation de la dette souveraine (Moody's, 2022) : Ba3

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2023-2024 : 169<sup>e</sup>/193

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2023) : 3,7

Taux de change effectif réel (moyenne 2019-2023, base 100 en 2010) : 96,98 (95,63 pour l'UEMOA)

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire inférieur

Risque de surendettement : modéré

PIB par habitant (2023) : 1 736,6 USD

Taux de croissance (2023) : 4,6 %

Inflation (2023) : 5,9 %

PIB (2023) : 18 711,7 milliards XOF / 30,8 milliards USD

### Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2019-2023)



### Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2019-2023)



## Développement humain et infrastructures



**69,3 ans**  
Espérance de vie



**9,3 %**  
Population sous le seuil de pauvreté



**86,2%**  
Accès à l'eau potable



**3,7 %**  
Mortalité infantile



**38,3**  
Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



**67,9 %**  
Accès à l'électricité



**4,6 %**  
Prévalence de la malnutrition dans la population totale



**57,7 %**  
Alphabétisation des adultes



**120,4**  
Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



**36/191**  
Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



**56 %**  
Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



**37,6 %**  
Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

## AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

*Cette monographie a été réalisée par le service [Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).*

*Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2024 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).*

*Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).*

*Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.*



## Faits saillants

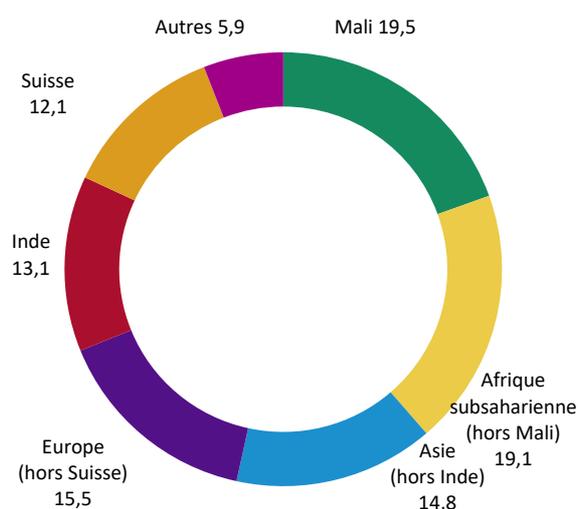
- **En 2023, la croissance économique du Sénégal s'est renforcée à 4,6 %, contre 3,8 % en 2022, principalement grâce au dynamisme du secteur primaire, mais demeure inférieure à la moyenne de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA – 5,3 %).** Les pressions inflationnistes se sont fortement atténuées par rapport à 2022, grâce à la baisse des cours internationaux des produits énergétiques et alimentaires et dans un contexte de politique monétaire restrictive, mais restent élevées (5,9 % en 2023, contre 9,7 % en 2022). Selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la croissance économique pourrait s'accroître en 2024 (+ 7,3 %), notamment grâce à la mise en exploitation d'importants gisements d'hydrocarbures.
- **Les déficits extérieurs et budgétaires se sont améliorés, mais restent préoccupants.** Le déficit du compte courant a atteint 15,6 % du PIB, contre 20,0 % en 2022. Cette réduction est principalement due à la diminution des factures alimentaire et énergétique et au dynamisme des transferts de fonds des migrants. Le déficit budgétaire s'est replié à 4,9 % du PIB (contre 6,1 % en 2022), mais reste supérieur au seuil communautaire de 3 %<sup>1</sup>. La hausse des recettes fiscales et des dons, et le ralentissement des dépenses en capital ont plus que compensé la progression continue des dépenses courantes. Proche du seuil communautaire de 70 %, l'endettement public continue à croître à un rythme rapide (+ 7,6 pp de PIB en un an), mais le risque de surendettement demeure modéré selon le Fonds monétaire international (FMI). Le Sénégal a pu émettre 750 millions de dollars sur les marchés internationaux en 2024.
- **Les incertitudes politiques et sécuritaires demeurent élevées.** À la suite des élections présidentielles de mars 2024, Bassirou Diomaye Faye a été élu président de la République, et a nommé Ousmane Sonko Premier ministre. L'Assemblée nationale a été dissoute le 12 septembre et des élections législatives sont prévues pour novembre 2024. Si la levée des sanctions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en février 2024 a permis une reprise des échanges avec le Mali, les perspectives économiques du pays, et notamment le sentier de consolidation budgétaire, demeurent soumises à d'importantes incertitudes politiques et sécuritaires régionales, ainsi qu'aux vulnérabilités structurelles face au changement climatique.

## CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

**Deuxième économie de l'UEMOA après la Côte d'Ivoire, le Sénégal affiche de solides performances en matière de croissance.** La croissance économique s'est établie à 5,1 % entre 2013 et 2023, un rythme proche des 5,6 % enregistrés par la moyenne des pays de l'UEMOA, et significativement supérieur à l'Afrique subsaharienne (ASS – 3,1 %). Le lancement de la production des gisements pétroliers de Sangomar en juin 2024 et des gisements gaziers de Grand Tortue Ahmeyim, prévu au troisième trimestre 2024, ainsi que la relance du secteur minier avec l'achèvement de l'extension de la mine d'or de Sabodala en avril 2024 devraient stimuler une croissance rapide du secteur secondaire à moyen terme. En 2023, ce dernier représentait 22 % du PIB marchand, contre, respectivement, 15 % et 52 % du PIB pour les secteurs primaire et tertiaire.

### Destinations des exportations du Sénégal (2018-2022)

(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : Base pour l'analyse du commerce international (BACI) du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), calculs Banque de France.

<sup>1</sup> Cet objectif de 3 % correspond au plafond communautaire fixé par l'article 7 du Pacte de convergence des pays de l'UEMOA. La zone cible définie par la politique monétaire de la BCEAO est comprise entre 1 et 3 %, avec une cible à 2 % sur un horizon de 24 mois.

**La balance des biens et services est structurellement déficitaire, compte tenu de sa dépendance aux importations de produits alimentaires et de biens d'équipement.** Entre 2018 et 2022 les importations de denrées alimentaires et de produits pétroliers représentaient respectivement 6,5 % et 10,1 % du PIB en moyenne. Le Sénégal reste dépendant des importations céréalières étrangères. Selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC <sup>2</sup>), entre 2018 et 2021, 51 % du blé importé provenait de Russie, et 46 % du riz importé venait d'Inde. Cette dépendance structurelle a été exacerbée par la guerre russe en Ukraine en 2022 et par la suspension de l'accord sur les céréales en mer Noire en juillet 2023, ainsi que par des restrictions à l'exportation mises en place par l'Inde en juillet 2023 et pour une durée indéterminée. La forte demande en biens d'équipement résulte tant des programmes d'investissements publics dans le cadre du Plan Sénégal émergent (PSE <sup>3</sup>) que des importations d'équipements du secteur des hydrocarbures, qui devraient être moins importantes au fur et à mesure de la mise en production des gisements.

**Le développement du secteur financier est comparable à la moyenne de l'ASS, et l'inclusion financière s'améliore.** La part des crédits dans le PIB a atteint 34,2 % en 2023, un niveau similaire à la moyenne de l'ASS, mais parmi les plus élevés de l'UEMOA (29 % en moyenne en 2023). Selon les dernières données disponibles, le taux de bancarisation strict <sup>4</sup> a atteint 22,5 % en 2022, contre 18,9 % en 2021, se rapprochant ainsi de la moyenne régionale de 24,3 % en 2022. Le taux d'inclusion financière <sup>5</sup> a atteint 80 % en 2022, contre 77,9 % en 2021, dépassant la moyenne de 70,9 % au sein de l'UEMOA. Les autorités se sont engagées en 2022 dans une Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF), axée sur l'inclusion financière des populations, des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME), avec pour objectif d'atteindre d'ici 2026 un taux d'inclusion financière

## Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Sénégal

(production en milliers de tonnes)

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Arachides	1 677,8	1 501,5	1 727,7
Coton-graine	15,7	16,8	17,9
Mil et sorgho	1 392,3	1 460,2	1 797,7
Manioc	1 328,9	1 322,8	1 388,7
Mais	754,6	787,8	928,6
Riz paddy	1 326,8	1 409,1	1 533,4
	2021	2022	2023
Phosphate (en milliers de tonnes)	1 618,0	1 904,1	1 841,2
Or (en tonnes)	19,1	18,6	17,3

Sources : BCEAO et administrations nationales.

strict <sup>6</sup> de 65 % des adultes et de 90 % des PME. Sa mise en œuvre devrait contribuer à une croissance économique plus inclusive, et notamment à l'insertion économique et à l'emploi des jeunes. Cette stratégie s'inscrit en ligne avec la stratégie régionale d'inclusion financière (SRIF) de la BCEAO <sup>7</sup>.

**Afin de renforcer son attractivité auprès des investisseurs financiers et sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (Gafi), le pays s'est engagé à renforcer sa gouvernance fiscale et son dispositif de lutte contre la corruption** avec l'élargissement des pouvoirs de l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (Ofnac). Ces efforts ont été soutenus par l'adoption du projet de loi n 02/2024 relatif à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (LBC-FT-FP). Cette nouvelle loi prévoit notamment l'instauration d'un dispositif régional d'évaluation des risques, en collaboration avec le réseau des cellules nationales de traitement des informations financières (Centif) de l'UEMOA (Recen-UEMOA), ainsi qu'un ensemble de mesures visant à garantir la conformité avec les recommandations du Gafi.

<sup>2</sup> <https://stats.wto.org/>

<sup>3</sup> <https://www.presidence.sn/pse/presentation>

<sup>4</sup> Pourcentage de la population adulte détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne et le Trésor (BCEAO).

<sup>5</sup> Pourcentage de la population adulte détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne, le Trésor et les institutions de microfinance, auquel s'ajoute celui des titulaires de comptes de monnaie électronique.

<sup>6</sup> Ce taux est calculé par le rapport entre le nombre de personnes physiques (adultes) ou morales (PME) au moins clientes ou titulaires d'un compte auprès d'une institution financière formelle et la population cible (adulte ou PME). Source : Ministère des Finances et du Budget (2022), *Stratégie nationale d'inclusion financière 2022-2026*, janvier.

<sup>7</sup> BCEAO (2024), *Rapport annuel sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au titre de l'année 2022*, mai.

## CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

**Après le ralentissement de l'activité économique en 2022 (3,8 %), la croissance du PIB réel a rebondi à 4,6 % en 2023.** Ce rebond a été essentiellement porté, du côté de l'offre, par le secteur primaire, avec une contribution à la croissance du PIB de 1,1 point de pourcentage (pp) en 2023, contre 0,1 pp en 2022, grâce à une pluviométrie favorable. La contribution du secteur secondaire s'est élevée à 0,8 pp (+ 0,2 pp par rapport à 2022), en raison du report de la mise en production des champs d'hydrocarbures et des difficultés dans le secteur extractif. La production d'or a baissé de 7,1 % en 2023, en raison notamment de la baisse de la teneur moyenne des gisements. La contribution du secteur tertiaire s'est établie à 2,7 pp en 2023, contre 3,1 pp en 2022 et 4,8 pp en 2021. Cette baisse résulte de la faiblesse des secteurs de la communication, de la restauration et des services financiers, amplifiée temporairement par les mesures restrictives liées aux troubles sociaux de juin 2023.

**La croissance économique devrait s'accroître pour atteindre 7,3 % en 2024, selon la BCEAO (prévisions de juin 2023).** Cette accélération proviendrait de la mise en exploitation des gisements d'hydrocarbures et du dynamisme du secteur extractif, avec des retombées positives pour d'autres secteurs tels que les services, le transport et les assurances. Néanmoins, de nombreux aléas baissiers pourraient peser sur les perspectives économiques, notamment les incertitudes politiques (avec la dissolution de l'Assemblée nationale le 12 septembre 2024) et sécuritaires régionales, ainsi que les vulnérabilités climatiques.

**Les tensions inflationnistes se sont amoindries en 2023, mais l'inflation reste supérieure au plafond régional de 3 %.** La progression des prix à la consommation a atteint 5,9 % en moyenne annuelle, contre 9,7 % en 2022, un rythme toutefois supérieur à la moyenne de l'UEMOA (+ 3,7 % en 2023). Ce ralentissement s'explique avant tout par la baisse des prix internationaux des denrées alimentaires et énergétiques, en ligne avec une politique monétaire régionale restrictive. En revanche, les prix de l'énergie ont fortement augmenté, de 10,6 % sur l'année, notamment en raison de la hausse des prix des carburants, décidée en janvier

2023. Selon la BCEAO, l'inflation devrait baisser en 2024 à 2,3 % sous l'effet d'un repli des cours mondiaux des produits pétroliers et alimentaires. Les autorités ont également annoncé des mesures engageant une baisse des prix sur le sucre, le riz, l'huile et le blé<sup>8</sup>.

**Le déficit du compte courant s'est amélioré en 2023, mais demeure élevé, à 15,6 % du PIB, contre 20,0 % en 2022.** La réduction des factures alimentaires et énergétiques (- 7,4 % et - 16,5 %) a été plus rapide que celle des exportations (- 6,7 %). Ces dernières ont été marquées par la faiblesse des exportations de produits halieutiques (- 6,5 % en glissement annuel) et d'acide phosphorique (- 43,9 %). La croissance des transferts de fonds des migrants (+ 3,5 %, pour représenter plus de 10 % du PIB en 2023) a également contribué à réduire le déficit du compte courant. Le compte de capital s'est toutefois détérioré de 3,5 % sur un an, en raison de la baisse des investissements directs (- 16,9 %) et de portefeuille (- 12,3 %), dans un contexte de tarissement des financements internationaux privés. Au total, le solde de base a été légèrement positif en 2023, de 84 milliards de francs CFA (XOF), contre un déficit de 62,1 milliards en 2022.

**En 2023, le déficit budgétaire s'est amélioré, pour atteindre 4,9 % du PIB (contre 6,1 % en 2022), un niveau toujours supérieur au seuil communautaire de 3 %.** Les recettes budgétaires ont été dynamiques (+ 9,1 %) grâce à une hausse des recettes fiscales (+ 11,3 %) et des dons<sup>9</sup> (+ 29,3 %). La pression fiscale s'est élevée à 18,6 % du PIB en 2023, contre 18,2 % en 2022, se rapprochant ainsi de l'objectif communautaire de 20 %. Les dépenses ont augmenté de 4,6 %, tirées par les intérêts sur la dette publique (+ 48,1 % en 2023) et le dynamisme de la masse salariale publique (+ 14,8 %). Les autres dépenses courantes ont toutefois baissé de 11,6 %, en partie grâce à la baisse des subventions et des transferts. Les subventions directes au secteur de l'énergie demeurent toutefois à un niveau élevé - 3,1 % du PIB, contre 4,0 % en 2022 selon le FMI<sup>10</sup> -, supérieur au plafond de 2,7 % du PIB prévu par la feuille de route gouvernementale établie début 2023<sup>11</sup>. Les dépenses en capital (+ 5,9 %) ont été portées par les dépenses sur les ressources intérieures (+ 8,6 %). Le déficit budgétaire devrait atteindre 3,9 % du PIB en

<sup>8</sup> A. Asamaan (2024), « Au Sénégal, le gouvernement annonce une baisse des prix des denrées alimentaires », *Le Monde*, juin.

<sup>9</sup> Aides budgétaires accordées par les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux.

<sup>10</sup> FMI (2023), Country Report, n 23/435, décembre.

<sup>11</sup> Ministère des Finances et du Budget, « Feuille de route pour la suppression des subventions dans le secteur de l'énergie à l'horizon 2025 ».

2024<sup>12</sup>, grâce à l'accroissement des recettes, notamment avec les revenus des hydrocarbures, estimés à 120 milliards de francs CFA (XOF, – 182 millions d'euros) pour 2024, et l'élargissement de l'assiette fiscale à 25 000 nouveaux contribuables<sup>13</sup>. Néanmoins, cette prévision a été revue à la hausse par le FMI<sup>14</sup> pour s'établir à 7,5 % du PIB, en raison d'une moindre hausse des recettes, du maintien des dépenses liées aux subventions énergétiques, ainsi que des paiements d'intérêts.

**Dans un contexte de resserrement des conditions financières internationales, le financement du déficit budgétaire a été assuré avant tout par le marché régional des titres publics.** En 2023, les émissions de titres sur le marché régional ont été stables par rapport à 2022, représentant 17 % des émissions (adjudication et syndication), soit 1 526 milliards XOF – 2,3 milliards d'euros), un montant qui a doublé depuis 2018. Comme en 2022, le pays n'a pas eu accès au marché international en 2023, mais le Sénégal a émis avec succès une euro-obligation d'un montant de 750 millions de dollars US en juin 2024.

**Le Sénégal bénéficie d'importants financements extérieurs nets, témoignant du soutien de la communauté internationale.** En juin 2023, deux programmes ont été mis en place avec le FMI, d'un montant de 1 132,6 millions de droits de tirages spéciaux (DTS – environ 1,5 milliard de dollars US) sur trois ans, au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et de la facilité élargie de crédit (FEC), et d'un montant de 242,7 millions de DTS (environ 324 millions de dollars US) dans le cadre de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). En juin 2023, à l'occasion du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, le Sénégal et le G7 ont conclu un partenariat (Just Energy Transition Partnership, JETP) d'un montant de 2,7 milliards de dollars US, destiné à financer sa transition énergétique. En échange, les autorités se sont engagées à porter la part des énergies renouvelables de 30 à 40 % du mix électrique d'ici 2030. Les engagements de la Banque mondiale au Sénégal se sont chiffrés à 1,1 milliard de dollars en 2023 (contre 795 millions en 2022).

Selon la BCEAO, la dette publique de l'administration centrale a augmenté pour atteindre 73,6 % du PIB en

## Activité économique et inflation au Sénégal

(en %)

	2021	2022	2023	2024
Variation annuelle du PIB	6,5	3,8	4,6	7,3
Inflation (en moyenne annuelle)	2,2	9,7	5,9	2,3

Note : Prévisions pour 2024.

Source : BCEAO.

2023, contre 68,4 % en 2022, dépassant le plafond de dette fixé à 70 % dans le cadre du Pacte de stabilité de l'UEMOA. Dans la dernière analyse de viabilité de la dette (*debt sustainability analysis*, DSA<sup>15</sup>), le FMI qualifie toutefois le risque de surendettement du Sénégal de modéré. Dans les analyses de sensibilité de la DSA en revanche, les quatre indicateurs de risque sur la dette extérieure franchissent leur seuil critique en cas de chocs sur la demande externe et la production d'hydrocarbures. Selon la Banque mondiale<sup>16</sup>, le service de la dette devrait rester élevé, représentant en moyenne plus de 30 % des recettes totales et des dons au cours des cinq prochaines années.

**Le secteur bancaire demeure robuste.** Le total des bilans bancaires s'est accru de 5,1 %, sous l'effet d'une augmentation des opérations avec la clientèle (+ 10,4 %), tandis que les opérations de trésorerie ont diminué de 15,6 %. Au passif, cette dynamique a été alimentée principalement par la hausse des fonds propres (+ 28,7 %).

**Le produit net bancaire (PNB) a diminué de 5 % en 2023**, sous l'effet d'une diminution des produits nets engendrés par les opérations de clientèle (– 2,8 %) et de change (– 18,3 %), et de l'augmentation des charges nettes des opérations de trésorerie (+ 41,2 %). Le taux brut des créances en souffrance a reculé à 11,2 %, traduisant une amélioration relative de la qualité des portefeuilles des banques. Toutefois, le provisionnement des créances douteuses a fortement reculé en 2023, débouchant sur une hausse du taux net de créances en souffrance (4,4 %, contre 3,0 % en 2022).

**Grâce à la baisse des frais généraux des banques et donc du coefficient d'exploitation (de 58,7 % à**

<sup>12</sup> FMI (2023), Country Report, n 23/435, décembre.

<sup>13</sup> Repère structurel atteint en décembre 2023, prévu pour la seconde revue du FMI dans le cadre du programme conclu en octobre 2023.

<sup>14</sup> FMI (2024), « Les services du FMI achèvent leur visite au Sénégal », communiqué de presse, n° 24/329, septembre.

<sup>15</sup> FMI (2023), « Senegal: Requests for an Extended Arrangement Under the Extended Fund Facility, an Arrangement Under the Extended Credit Facility, and an Arrangement Under the Resilience and Sustainability Facility », Debt Sustainability Analysis, département Afrique, juillet.

<sup>16</sup> Banque mondiale (2024), Rapport sur la situation économique du Sénégal, juin.

**56,8 %), le résultat net des établissements a fortement progressé**, passant de 92 milliards de francs CFA (XOF) en 2022 à 223 milliards en 2023. La marge nette (rapport du résultat net au produit net bancaire) a au total fortement progressé, atteignant 37,2 % en 2023, contre 25,0 % en 2022, ainsi que le coefficient de rentabilité (+ 1,4 pp), à 16,1 % en 2023. Le respect des seuils prudentiels est demeuré satisfaisant. Le ratio de solvabilité a atteint 15,4 %, soit un niveau supérieur à la norme réglementaire de 11,25 %.

## ENJEUX ET DÉFIS

**Le premier enjeu est lié aux tensions géopolitiques et sécuritaires régionales.** L'annonce faite le 28 janvier 2024 par le Mali, le Burkina Faso et le Niger de quitter la CEDEAO pourrait impacter négativement le commerce régional, alors que près de 20 % des exportations totales du Sénégal sont destinées au Mali. Les attentes de la population en termes de progrès économique et social sont fortes. Malgré un taux de croissance élevé, l'indice de développement humain (IDH) du Sénégal reste faible, au 169<sup>e</sup> rang mondial selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), gagnant une place par rapport à 2021<sup>17</sup>. En particulier, le taux de chômage demeure élevé, à 22,3 % au quatrième trimestre 2023 (contre 21,9 % un an plus tôt) selon l'Agence nationale de la statistique, notamment chez les jeunes (18-35 ans), qui représentent 29 % de la population. Outre les incertitudes politiques engendrées par la dissolution de l'Assemblée nationale le 12 septembre 2024, de nombreux aléas baissiers peuvent peser sur les perspectives économiques tels que les enjeux sécuritaires régionaux et le changement climatique. Le FMI a ainsi révisé à la baisse les perspectives de croissance de l'économie sénégalaise, désormais estimée à 6,0 %<sup>18</sup> pour 2024, en raison d'une croissance plus modeste prévue dans le secteur non hydrocarbure. Cette moindre croissance pourrait compliquer le sentier de consolidation budgétaire prévu pour atteindre l'objectif de retour du déficit budgétaire à 3 % du PIB d'ici 2025.

**Les enjeux de gestion et de consolidation des finances publiques constituent ainsi l'un des principaux défis pour les autorités.** Dès 2023, des mesures ont été

prises afin d'assurer une maîtrise des dépenses, avec notamment un plan d'action pour une réduction graduelle des subventions à l'énergie à l'horizon 2025. Pour accélérer la collecte des recettes, le Sénégal a adopté une stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) visant à porter le ratio de recettes / PIB au-delà de 20 % d'ici 2025. L'amélioration de la gestion des finances publiques apparaît comme un enjeu central. Elle passe notamment par une transparence accrue dans la gestion comptable des dépenses publiques, par la dématérialisation des procédures, ainsi que par une implication renforcée du Parlement dans la validation des prévisions économiques du gouvernement<sup>19</sup>.

Les conditions de financement du déficit budgétaire restent onéreuses et incertaines, en dépit du retour du pays sur les marchés internationaux. Cela provient à la fois du resserrement des conditions financières internationales et d'un risque élevé de *roll-over* de la dette en devises dans les deux années qui viennent (avec des échéances estimées à près de 880 millions de dollars US pour 2024 et 2025<sup>20</sup>). Si l'émission d'une euro-obligation de 750 millions de dollars US a permis de desserrer les contraintes financières sur le marché régional, elle a été réalisée à un taux élevé (7,75 %) et s'accompagne de risques de change. Sur le marché régional des titres publics, la hausse des besoins de financement des États de l'UEMOA, le relèvement des taux directeurs (de 75 points de base entre mars 2023 et décembre 2023) et, en février 2023, le changement de la politique de refinancement de la BCEAO ont fortement accru les tensions sur les conditions de financement des États. Ainsi le rendement moyen pondéré des obligations sénégalaises toutes maturités confondues est passé de 5,55 % à 7,83 % entre décembre 2022 et décembre 2023 (UMOA-Titres). Cette évolution des conditions de financement pèse sur les finances publiques à travers la hausse de la charge de la dette.

**Le Sénégal est un pays vulnérable au changement climatique (sécheresse, érosion des côtes, perte de terres arables et moindre disponibilité de l'eau)**<sup>21</sup>. Dans le cadre du partenariat JETP, les autorités sénégalaises se sont engagées à porter la part des énergies renouvelables de 30 à 40 % du mix électrique d'ici 2030. Cependant, cet engagement pourrait être compromis

<sup>17</sup> Pnud (2024), *Rapport sur le développement humain 2023-2024*, mars.

<sup>18</sup> FMI (2024), « *Les services du FMI achèvent leur visite au Sénégal* », communiqué de presse, n°24/329, septembre.

<sup>19</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, « *Conseil des ministres du mercredi 26 juin 2024* ».

<sup>20</sup> FMI (2023), *Country Report*, n 23/435, décembre.

<sup>21</sup> <https://www.denv.gouv.sn/situation-de-vulnerabilite/>

par le développement du secteur fossile. Par ailleurs, l'Association internationale de développement (IDA) a approuvé en février 2024 le lancement du Projet de développement et de résilience de la vallée du fleuve Sénégal (PDRVFS) à hauteur de 195 millions de dollars. Ce projet vise à améliorer l'accès à des infrastructures et services inclusifs, tout en renforçant la résilience face aux effets du changement climatique.

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

**Le changement de gouvernement laisse entrevoir un nouveau plan d'action destiné à accélérer la transformation structurelle du Sénégal.** Pour un coût estimé à 14 712 milliards de francs CFA (XOF – 22 milliards d'euros), la mise en œuvre du Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP2A 2021-2023) a été rendu difficile par la succession des crises (Covid-19 et guerre Russie-Ukraine), qui ont perturbé la dynamique de croissance. Les autorités actuelles prévoient l'adoption d'un Projet de transformation systémique du Sénégal devant prendre le relais du PAP 2024-2028, avec une grande place accordée à la jeunesse, l'emploi et la diversification économique, dont les contours exacts pourront être précisés, en fonction des résultats des législatives de novembre 2024.

**Le Sénégal poursuit sa stratégie de développement des infrastructures énergétiques afin de permettre un accès universel à l'électricité d'ici 2025.** L'exploitation des gisements de gaz devrait permettre au pays de concrétiser sa stratégie Gas to Power. L'objectif est à la fois de gagner en indépendance énergétique, de réduire les coûts de l'énergie et de contribuer à atteindre l'accès universel à l'énergie. Début 2024, VINCI Energies a signé un contrat de 200 millions d'euros avec la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec) pour la réalisation d'un ensemble d'infrastructures de transport et de distribution d'électricité sur 1 350 kilomètres, permettant de raccorder plusieurs milliers de foyers. Par ailleurs, en juillet 2024, le développeur de projets d'énergies renouvelables Africa REN a annoncé le lancement de la construction de Walo Storage, une unité de stockage d'énergie électrique avec batteries lithium, située à Bokhol, au nord-ouest du Sénégal. Ce projet est le premier en Afrique de l'Ouest destiné à la mitigation des délestages pour assurer la stabilité du réseau.

**Compte tenu de la forte dépendance du pays aux importations alimentaires, le développement du secteur agricole apparaît également prioritaire.** Considéré

comme vulnérable au changement climatique, le Sénégal a lancé en 2022 un programme d'investissement, « Compact », qui vise à renforcer la sécurité alimentaire du pays en modernisant la production agricole et en développant l'aquaculture. Ce programme, dont le coût est estimé à 1 592 milliards XOF (– 2,4 milliards d'euros), sera financé à 60 % par l'État, avec l'appui des bailleurs internationaux. En janvier 2024, l'IDA a approuvé un montant de 200 millions de dollars US à l'appui de la troisième phase du Programme de résilience du système alimentaire (FSRP-3). Près de 600 000 agriculteurs et petits producteurs vont pouvoir bénéficier du programme, dont 40 % de femmes. Depuis la fin 2023, l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA) développe une stratégie visant à développer et certifier des semences de blé locales, adaptées aux conditions climatiques, afin de réduire la dépendance aux importations.

## ANNEXE

### Sénégal – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA [XOF] ; taux et variations en %)

	2020	2021	2022	2023
<b>Ressources</b>	<b>19 660,4</b>	<b>22 069,4</b>	<b>26 395,6</b>	<b>27 189,9</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>14 119,4</b>	<b>15 261,1</b>	<b>17 227,9</b>	<b>18 711,7</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>5 540,9</b>	<b>6 808,3</b>	<b>9 167,7</b>	<b>8 478,2</b>
<b>Emplois</b>	<b>19 660,4</b>	<b>22 069,4</b>	<b>26 395,6</b>	<b>27 189,9</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>11 746,0</b>	<b>12 492,2</b>	<b>13 954,2</b>	<b>14 987,8</b>
Publique	2 016,3	2 314,0	2 568,0	2 858,1
Privée	9 729,7	10 178,3	11 386,2	12 129,7
<b>Formation brute de capital fixe <sup>a)</sup></b>	<b>5 000,3</b>	<b>5 817,7</b>	<b>7 814,4</b>	<b>7 758,8</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>2 914,1</b>	<b>3 759,5</b>	<b>4 627,0</b>	<b>4 443,3</b>
Épargne intérieure brute	2 373,5	2 768,9	3 273,7	3 723,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 2 626,9	- 3 048,8	- 4 540,7	- 4 034,9
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>35,4</b>	<b>38,1</b>	<b>45,4</b>	<b>41,5</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	1,3	6,5	3,8	4,6
Déflateur du PIB	1,6	1,4	8,7	3,9
Prix à la consommation, en moyenne	2,5	2,2	9,7	5,9

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

## Sénégal – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA [XOF])

	2020	2021	2022	2023
<b>Recettes et dons</b>	<b>2 842,7</b>	<b>2 979,4</b>	<b>3 536,3</b>	<b>3 888,3</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>2 518,2</b>	<b>2 848,8</b>	<b>3 390,4</b>	<b>3 699,7</b>
Recettes fiscales	2 368,2	2 594,1	3 135,5	3 490,3
Recettes non fiscales	150,0	254,7	254,9	209,4
Autres recettes non classées	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Dons</b>	<b>324,5</b>	<b>130,6</b>	<b>145,9</b>	<b>188,6</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>3 745,8</b>	<b>3 938,7</b>	<b>4 590,4</b>	<b>4 803,6</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>3 745,8</b>	<b>3 938,7</b>	<b>4 590,4</b>	<b>4 803,6</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>2 428,1</b>	<b>2 537,2</b>	<b>3 311,4</b>	<b>3 449,1</b>
Traitements et salaires	804,1	885,8	1 102,9	1 267,0
Autres dépenses courantes	1 334,5	1 344,9	1 824,4	1 613,1
Intérêts	289,5	306,5	384,1	569,0
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>37,7</i>	<i>52,4</i>	<i>61,3</i>	<i>79,1</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>251,8</i>	<i>254,1</i>	<i>322,8</i>	<i>489,9</i>
<b>Dépenses en capital</b>	<b>1 317,7</b>	<b>1 401,5</b>	<b>1 279,0</b>	<b>1 354,5</b>
Sur ressources intérieures	758,7	771,7	742,0	805,5
Sur ressources extérieures	559,0	629,8	537,0	549,0
<b>Prêts nets</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global base engagements (hors dons)</b>	<b>- 1 227,6</b>	<b>- 1 089,9</b>	<b>- 1 200,0</b>	<b>- 1 103,9</b>
<b>Solde global base engagements (dons compris) <sup>a)</sup></b>	<b>- 903,1</b>	<b>- 959,3</b>	<b>- 1 054,1</b>	<b>- 915,3</b>
<b>Solde primaire de base <sup>b)</sup></b>	<b>- 379,1</b>	<b>- 153,6</b>	<b>- 278,9</b>	<b>14,1</b>
<b>Ajustement base caisse</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global base caisse (hors dons) <sup>c)</sup></b>	<b>- 1 227,6</b>	<b>- 1 089,9</b>	<b>- 1 200,0</b>	<b>- 1 103,9</b>
<b>Solde global base caisse (dons compris) <sup>c)</sup></b>	<b>- 903,1</b>	<b>- 959,3</b>	<b>- 1 054,1</b>	<b>- 915,3</b>
<b>Financement</b>	<b>903,1</b>	<b>959,3</b>	<b>1 054,1</b>	<b>917,3</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>40,1</b>	<b>- 66,8</b>	<b>281,6</b>	<b>- 172,8</b>
Bancaire	131,1	5,2	466,8	- 156,8
Non bancaire	- 91,0	- 71,9	- 185,3	- 15,9
<b>Financement extérieur net</b>	<b>863,0</b>	<b>1 026,1</b>	<b>772,5</b>	<b>1 090,1</b>
<b>Ajustement statistique</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Dettes publiques</b>	<b>8 903,3</b>	<b>10 297,5</b>	<b>11 782,2</b>	<b>13 772,9</b>
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	17,8	18,7	19,7	19,8
Dépenses courantes	17,2	16,6	19,2	18,4
Solde global base engagements (dons compris) <sup>a)</sup>	- 6,4	- 6,3	- 6,1	- 4,9
Dettes publiques	63,1	67,5	68,4	73,6

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

## Sénégal – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA [XOF])

	2020	2021	2022	2023
<b>a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)</b>	<b>- 1 532,2</b>	<b>- 1 845,0</b>	<b>- 3 457,0</b>	<b>- 2 961,1</b>
<b>1 - Biens et services</b>	<b>- 2 626,9</b>	<b>- 3 048,8</b>	<b>- 4 540,7</b>	<b>- 4 034,9</b>
<b>Balance des biens</b>	<b>- 1 609,7</b>	<b>- 1 662,5</b>	<b>- 3 010,1</b>	<b>- 2 658,0</b>
Exportations de biens FOB	2 410,9	3 044,7	3 731,3	3 482,9
<i>dont : or</i>	473,2	604,2	649,9	699,9
<i>produits pétroliers</i>	357,5	436,9	648,9	676,4
<i>produits halieutiques</i>	277,9	313,0	423,3	395,7
<i>acide phosphorique</i>	151,6	265,3	471,9	264,7
Importations de biens FOB	- 4 020,5	- 4 707,2	- 6 741,4	- 6 140,9
Importations de biens CAF	- 4 509,6	- 5 401,2	- 7 566,1	- 6 892,2
<i>dont : produits pétroliers</i>	- 1 040,9	- 1 359,1	- 2 389,0	- 1 994,7
<i>biens d'équipement</i>	- 1 002,5	- 1 128,7	- 1 402,0	- 1 471,2
<i>produits alimentaires</i>	- 867,1	- 950,6	- 1 371,9	- 1 270,4
<b>Balance des services</b>	<b>- 1 017,2</b>	<b>- 1 386,3</b>	<b>- 1 530,6</b>	<b>- 1 376,9</b>
<i>dont fret et assurances</i>	- 489,1	- 694,0	- 824,7	- 751,2
<b>2 - Revenus primaires</b>	<b>- 340,9</b>	<b>- 367,6</b>	<b>- 558,3</b>	<b>- 729,8</b>
<i>dont intérêts sur la dette</i>	- 251,8	- 254,1	- 322,8	- 489,9
<b>3 - Revenus secondaires</b>	<b>1 435,5</b>	<b>1 571,4</b>	<b>1 642,0</b>	<b>1 803,7</b>
<b>Administrations publiques</b>	<b>168,0</b>	<b>- 11,5</b>	<b>- 26,4</b>	<b>44,8</b>
<b>Autres secteurs</b>	<b>1 267,6</b>	<b>1 582,9</b>	<b>1 668,4</b>	<b>1 758,9</b>
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	1 408,5	1 622,9	1 862,9	1 927,4
<b>b - Compte de capital</b>	<b>138,9</b>	<b>122,3</b>	<b>123,1</b>	<b>118,8</b>
<b>c - Compte financier</b>	<b>- 1 295,6</b>	<b>- 1 860,9</b>	<b>- 3 264,4</b>	<b>- 2 928,4</b>
Investissements directs	- 1 005,2	- 1 406,5	- 1 783,1	- 1 482,6
Investissements de portefeuille	- 298,8	- 562,2	- 528,3	- 463,2
Autres investissements	8,4	107,9	- 953,0	- 982,6
<b>Financement exceptionnel (pour mémoire)</b>	<b>28,2</b>	<b>91,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>d - Erreurs et omissions nettes</b>	<b>6,3</b>	<b>6,4</b>	<b>7,4</b>	<b>- 2,0</b>
<b>e - Solde global (a + b - c + d)</b>	<b>- 91,5</b>	<b>144,6</b>	<b>- 62,1</b>	<b>84,0</b>
<b>Taux de couverture <sup>a)</sup></b>	<b>52,6</b>	<b>55,2</b>	<b>50,5</b>	<b>52,4</b>
<b>Solde courant (en % du PIB)</b>	<b>- 10,9</b>	<b>- 12,0</b>	<b>- 20,0</b>	<b>- 15,6</b>
<b>Solde global (en % du PIB)</b>	<b>- 0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>- 0,4</b>	<b>0,4</b>

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménages, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

### Sénégal – Principaux postes comptables du système bancaire

(en milliards de francs CFA [XOF])

Actif	2021	2022	2023	Passif	2021	2022	2023
Opérations de trésorerie et interbancaires	1 460	1 691	1 428	Opérations de trésorerie et interbancaires	1 839	2 153	2 091
Opérations avec la clientèle	5 688	6 820	7 530	Opérations avec la clientèle	6 966	8 638	8 979
Opérations sur titres et diverses	2 622	3 342	3 508	Opérations sur titres et diverses	433	439	481
Valeurs immobilisées	353	371	385	Provisions, fonds propres et assimilés	884	1 012	1 302
<b>Total</b>	<b>10 123</b>	<b>12 223</b>	<b>12 853</b>	<b>Total</b>	<b>10 123</b>	<b>12 223</b>	<b>12 853</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

### Sénégal – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2021	2022	2023
<b>Coefficient net d'exploitation</b> ([frais généraux + dotations aux amortissements] / PNB)	<b>63,5</b>	<b>58,7</b>	<b>56,8</b>
<b>Coefficient de rentabilité</b> (résultat net / fonds propres)	<b>14,6</b>	<b>14,7</b>	<b>16,1</b>
<b>Taux de marge nette</b> (résultat net / produit net bancaire)	<b>25,7</b>	<b>25,0</b>	<b>37,2</b>
<b>Taux brut de créances en souffrance</b> (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	<b>12,0</b>	<b>9,8</b>	<b>8,7</b>
<b>Taux net de créances en souffrance</b> (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	<b>4,3</b>	<b>3,0</b>	<b>4,4</b>
<b>Taux de provisionnement</b> (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	<b>67,2</b>	<b>71,5</b>	<b>51,2</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Sénégal – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA [XOF])

	2021	2022	2023
<b>1. Produits bancaires</b>	<b>776</b>	<b>986</b>	<b>924</b>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	21	33	16
Produits sur opérations avec la clientèle	467	532	512
Produits sur opérations sur titres et diverses	138	171	182
Produits sur opérations de change	92	182	155
Produits sur opérations hors bilan	22	27	22
Produits sur prestations de services financiers	29	34	34
Autres produits d'exploitation bancaire	9	11	5
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	2	2	2
<b>2. Charges bancaires</b>	<b>276</b>	<b>392</b>	<b>359</b>
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	60	67	64
Charges sur opérations avec la clientèle	124	142	133
Charges sur opérations sur titres et diverses	7	11	9
Charges sur fonds propres et assimilés	2	2	2
Charges sur opérations de change	64	143	124
Charges sur opérations hors bilan	0	0	1
Charges sur prestations de services financiers	15	19	19
Autres charges d'exploitation bancaire	4	8	8
<b>3. Produit net bancaire (1 - 2)</b>	<b>500</b>	<b>594</b>	<b>565</b>
4. Produits accessoires nets	15	14	16
<b>5. Produit global d'exploitation (3 + 4)</b>	<b>515</b>	<b>608</b>	<b>581</b>
6. Frais généraux	290	404	313
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	27	30	27
<b>8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)</b>	<b>198</b>	<b>175</b>	<b>240</b>
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	48	85	19
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	2	2	2
<b>11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)</b>	<b>152</b>	<b>92</b>	<b>223</b>
12. Résultat exceptionnel net	5	6	3
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	29	35	35
<b>15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)</b>	<b>129</b>	<b>63</b>	<b>191</b>

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Sénégal – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2021	2022	2023
<b>Ratio de couverture des risques (solvabilité)</b>	<b>12,2</b>	<b>12,7</b>	<b>15,4</b>
<b>Rapport de liquidité</b>	<b>101,0</b>	<b>106,8</b>	<b>103,5</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Sénégal – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2021	2022	2023
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base Tier 1 (FPB [T1])	65	65	52
Ratio de fonds propres (Common Equity Tier 1) ( $\geq 7,5$ %)	71	71	85
Ratio de fonds propres de base (T1) ( $\geq 8,5$ %)	71	71	78
Ratio de solvabilité global ( $\geq 11,5$ %)	65	71	89
Norme de division des risques ( $\leq 25$ %)	52	48	67
Ratio de levier ( $\geq 3$ %)	65	74	74
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	68	71	70
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales ( $\leq 15$ % FPB [T1])	68	68	78
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs [FPE])	77	81	93
Limite sur les immobilisations hors exploitation ( $< 15$ % FPB [T1])	58	65	74
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations ( $< 100$ % FPB [T1])	68	71	78
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel ( $< 20$ % FPE)	58	58	78
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long termes par les ressources stables ( $\geq 50$ %)	65	65	52
Coefficient de liquidité ( $\geq 50$ %)	71	74	56

Note : Normes applicables en 2023. Le passage aux normes de Bâle II et Bâle III se traduit notamment par une augmentation de certains seuils en vigueur pendant la période de transition courant de 2019 à 2023, suivant le calendrier révisé par la décision 019 06/26/2020/CE/UMOA.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.